

# Conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

## Séance du jeudi 21 mars 2024

### Membres présents :

Collège des professeurs : Christophe CLÉMENT, Anaïs DANET, Georges DURRY, Isabelle HEULLANT-DONAT, Hamid MORJANI, Dominique ROUX, Séverine VISSE-CAUSSE, Vincent VUIBLET

Collège des autres enseignants : Ahlem ARFAOUI, Suzane EL HAGE, Nicolas ETIQUE, Emmanuelle GAUTHERAT, Françoise LE NY VRAY, Philippe LESTRIEZ, Jean-Francis ORY

Collège des étudiants : Emeline BOJAN, Clothilde BOZON, Louis MARTZ, Linda MFENJOU

Collège des BIATSS : Romuald ARNOLD, Emmanuel BONNET, Nathalie HUMBERT, Isabelle MALBEC, Ambre PERRIGUEY

Personnalités extérieures : David CABANAC, Patricia DURIN, Arnaud FLORENTIN, Marie-France JOLLIOT, Véronique MARCHET, Colette THOMAS, Christian VAN DER STEE

### Membres représentés :

Frédéric CASTEL a donné pouvoir à Nicolas ETIQUE

Lou-Anne BELLETERRE a donné pouvoir à Emeline BOJAN

Jean-François GUISE a donné pouvoir à Georges DURRY

Joseph PUZO a donné pouvoir à Vincent VUIBLET

### Membres excusés :

Lou-Anne BELLETERRE, Frédéric CASTEL, Jean-François GUISE, Isabelle HELIOT-COURONNE, Joseph PUZO

### Ordre du jour :

- Election du président de l'université de Reims Champagne-Ardenne

*Le quorum est atteint, la séance débute à 14h02*

Madame Françoise LE NY VRAY, doyenne d'âge du conseil d'administration, fait lecture des pouvoirs.

### **1. Election du président de l'université de Reims Champagne-Ardenne**

Madame Françoise LE NY VRAY préside la séance et rappelle que, conformément à l'article 4 des statuts de l'université, le président de l'université est élu à la majorité absolue des membres du conseil d'administration parmi les enseignants-chercheurs, chercheurs, professeurs ou maîtres de conférences associés ou invités ou tous autres personnels assimilés, sans condition de nationalité.

Monsieur Christophe CLÉMENT est l'unique candidat à la présidence.

Les modalités de présentation sont rappelées, soit un exposé de 20 minutes maximum par le candidat suivi d'une séance de questions/réponses d'une durée de 20 minutes maximum.

L'élection a lieu selon les modalités du scrutin secret.

Monsieur Christophe CLÉMENT procède à son discours et présente son projet « Ensemble et en confiance ».

Monsieur Nicolas ETIQUE attire l'attention de monsieur CLÉMENT sur l'absence de référence à la situation financière de l'université lors de sa présentation. Il souhaite savoir si la situation budgétaire de l'université sera présentée en conseil d'administration et comment elle pourra permettre la mise en œuvre de son programme.

Monsieur Christophe CLÉMENT confirme qu'il est prévu une présentation du budget devant le nouveau conseil d'administration. Il précise que le compte financier de l'exercice 2023 a fait état d'un déficit final de 2,8 M€, essentiellement lié aux surcoûts non compensés relatifs à la hausse de l'énergie et aux mesures GUERINI, dont le montant est de 3,7 M€. La situation financière de l'établissement apparaît cependant saine avec un fonds de roulement de presque 25 M€ (49 jours de réserve), ainsi qu'une trésorerie à 50 M€ (83 jours de fonctionnement au lieu de 30 jours). Les incertitudes sur l'avenir concernent les compensations de l'énergie et des mesures RH nationales, ainsi que le coup de rabot de 10 Md€ dont 904 M€ sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Madame Emmanuelle GAUTHERAT questionne monsieur CLÉMENT sur son équipe et celui-ci confirme que les vice-présidents et chargés de mission seront rapidement présentés.

Monsieur Nicolas ETIQUE soulève que, lors des élections, le collège B des listes présentées par monsieur CLÉMENT pour le conseil d'administration n'a pas fait l'unanimité et lui demande s'il a prévu d'en tenir compte.

Monsieur Christophe CLÉMENT rappelle que sept voix seulement ont fait la différence. L'idée est aujourd'hui d'envisager le changement et de construire l'avenir avec l'ensemble des acteurs. La transformation qui attend l'université est un sujet de discussion important et il faudra voir comment l'université va devoir collectivement répondre à ces changements, souhaités ou imposés.

*Après un vote à bulletin secret, le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne a élu **monsieur Christophe CLÉMENT** président de l'université de Reims Champagne-Ardenne avec **24 voix pour, 5 voix contre et 6 votes blancs (35 votants)**.*

Monsieur Christophe CLÉMENT remercie les conseillers.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h49*